

06 MAI 2010

**Délibération n° 2010/0249**

**Séance du 6 mai 2010**

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
DE L'OFFRE DE TRANSPORT ET DE SON PRESIDENT**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;
- VU** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;
- VU** le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile de France et modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le règlement intérieur du conseil du STIF approuvé par la délibération n°2006/0202 du 15 mars 2006 et modifié par la délibération n°2008/0331 du 7 mai 2008 ;
- VU** le rapport n°2010/0249/0250/0251/0252/0253 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : sont désignés membres de la commission de l'offre de transport les membres du conseil suivants :

- M. Hicham AFFANE représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Laurence COHEN représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- M. Pierre SERNE représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- M. Nicolas ABOUT représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- M. Stéphane BEAUDET représentant le conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Annick LEPETIT représentant le conseil de Paris ;
- Mme Edith CUIGNACHE-GALLOIS représentant le conseil de Paris ;
- M. Hervé MARSEILLE représentant le conseil général des Hauts-de-Seine (petite couronne) ;
- M. Dominique LEPARRE représentant le conseil général du Val d'Oise (grande couronne).

**ARTICLE 2** : M. Pierre SERNE est élu président de la commission de l'offre de transport.

**ARTICLE 3** : la directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera affichée dans les locaux du Syndicat des transports d'Ile-de-France et publiée au recueil des actes administratifs du syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du Conseil du Syndicat  
des transports d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

